

Ville de SERAING Dossier n°: PU/2024/2928

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisme n°2.

Le demandeur est Monsieur Sylvain MAKUNA KWIZIO demeurant rue Terlicht 87 à 9451 HAALTERT.

Le terrain concerné est situé rue de la Commune 133 à 4101 SERAING (JEMEPPE) et est cadastré SERAING 9e division section

A n° 464H

Le projet vise à "construire une annexe et diviser l'habitation unifamiliale en un appartement et un duplex " et présente les caractéristiques suivantes :

Article D.IV.40, al.3 du CoDT: "Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 9 janvier 2025 au 23 janvier 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL, (délégation du 1^{er} décembre 2023) (CDLD art. L1132-5)

> FabrizioBENNARDO Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE, (délégation du 24 mars 2023) (C.D.L.D. art. L 1132-4)

> M^{me} GELDOF CINQUIÈME ÉCHEVIN